



MAURITANIE

Système de Suivi des populations mobiles (DTM)

Rapport d'analyse

Enquête sur la migration à Nouakchott

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Lot 551 E-Nord Teveragh Zeina

Nouakchott

Mauritania (RIM)

Téléphone : +222 45 24 40 81

Adresse électronique : DTMMauritania@iom.int

Site internet : www.displacement.iom.int/mauritania | <https://dtm.iom.int/mauritania>

Le bureau principal de la mission se trouve à Nouakchott, avec des sous-bureaux à Nouadhibou, Sélibabi et Bassiknou.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Mauritanie [Décembre 2021], Enquête sur la migration à Nouakchott".



Ce projet est financé par l'Union européenne

1.	INTRODUCTION	4
1.1.	Objectif de l'étude.....	4
2.	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	5
2.1.	Population cible et champs de l'enquête.....	5
2.2.	Définitions.....	5
2.3.	Base de sondage.....	6
2.4.	Tirage de l'échantillon.....	6
2.5.	Taille de l'échantillon.....	6
2.6.	Difficultés rencontrées :.....	7
3.	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	8
3.1.	Caractéristiques sociodémographiques	8
3.1.1.	Age et sexe des migrants.....	8
3.1.2.	Niveau d'instruction.....	9
3.1.3.	Nationalité.....	9
3.1.4.	Etat matrimonial.....	9
3.2.	Parcours migratoire	10
3.2.1.	Pays de départ des migrants.....	10
3.2.2.	Mode de transport employé pour réaliser le trajet jusque en Mauritanie.....	10
3.2.3.	Point d'entrée.....	11
3.2.4.	Motif De migration.....	11
3.2.5.	Destination finale.....	12
3.3.	Moyen de subsistance et qualité de vie	13
3.3.1.	Activité économique des migrants.....	13
3.3.2.	Logement et condition de vie.....	15
3.3.3.	Situation de logement.....	15
3.4.	Assistance humanitaire	16
3.4.1.	Accès aux services de santé.....	16
3.5.	Organisation et relation avec la communauté hôte	17
3.5.1.	Relation entre les migrants et leur communauté hôte.....	17
3.6.	Intention de mouvement	17
3.7.	Effets du covid-19	18
3.7.1.	L'impact de la pandémie sur le revenu des migrants.....	18
3.7.2.	L'impact économique de la pandémie et ses restrictions sur les migrants.....	19
3.7.3.	L'impact de la pandémie et ses restrictions sur l'accès des migrants à la nourriture.....	20
4.	CONCLUSION	21
5.	ANNEXE	22

I. INTRODUCTION

La ville de Nouakchott, capitale politique de la Mauritanie, concentre également une part importante de l'économie du pays et constitue une destination privilégiée des travailleurs migrants à la recherche d'emploi, notamment ceux en provenance des pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la position géographique de la Mauritanie, situé entre l'Afrique subsaharienne et la partie nord du continent, favorise la dynamique migratoire autour de la Mauritanie. La Mauritanie, et surtout sa capitale Nouakchott, est devenue, ces dernières années, un point de transit pour les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord ou l'Europe.

Pourtant, peu d'informations sont disponibles concernant la migration à destination et transitant par Nouakchott. Une meilleure appréciation du stock migratoire à Nouakchott, des profils et besoins des migrants permettrait de mieux concevoir des programmes et politiques visant à gérer les migrations et à l'appui à cette population dans la capitale. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente enquête réalisée à Nouakchott et à Nouadhibou conjointement par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), au travers le **Système de Suivi des populations mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais)**. Le but de cette étude est de cartographier les zones à forte présence migratoire et dresser les différents profils des populations migrantes dans la ville afin d'obtenir une meilleure compréhension du phénomène migratoire à Nouakchott et de planifier une réponse appropriée au bénéfice des populations migrantes.

Ce rapport est consacré aux résultats de l'enquête sur la migration réalisée dans les **neuf communes de Nouakchott du 26 mars au 08 avril 2021. Il s'agit de la 2ème étude de ce type à Nouakchott (1ère étude réalisée en juillet 2019)**.

I.1. Objectif de l'étude

L'objectif global de cette étude est de de fournir une image plus complète et une compréhension plus approfondie sur le phénomène migratoire à Nouakchott, en se focalisant sur le nombre, les profils et les besoins des migrants résidant à Nouakchott. Ses objectifs plus spécifiques sont de :

- **Cartographier la localisation et le nombre de migrants présents à Nouakchott ;**
- **Dégager le profil des migrants à Nouakchott, y compris leurs nationalités, profils socioéconomiques, et accès aux services ;**
- **Identifier les besoins et vulnérabilités des migrants à Nouakchott ;**
- Déterminer les **parcours migratoires ;**
- Mieux comprendre **l'impact du COVID-19** sur la population migrante à Nouakchott.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Population cible et champs de l'enquête

Les personnes d'origine étrangères et originaires des pays africains (subsahariens et nord-africains) âgées de 15 ans ou plus et vivant dans des concessions sélectionnées de la ville de Nouakchott, sont la population cible de cette enquête. Les jeunes âgés de 15-17 ans ont été enquêtés que si en présence, et avec le consentement de leurs tuteurs.

2.2. Définitions

Migrant : Un « migrant »¹ est une personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient :

- 1) Le statut juridique de la personne ;
- 2) Le caractère du déplacement (volontaire ou involontaire) ;
- 3) Les causes du déplacement ; où
- 4) La durée du séjour.

Dans le cadre de cette enquête, les personnes titulaires d'une carte de réfugié ont été exclues de l'analyse. En outre, la migration interne n'a pas été prise en compte dans cette enquête.

Unité Primaire (UP) : Une UP est une zone géographique ayant une taille moyenne de 175 ménages et une délimitation claire matérialisée sur des fonds cartographiques appropriés qui facilitent sa localisation, sur le terrain, par n'importe quel utilisateur.

Unité Secondaire (US) : Une US représente une aire géographique bien délimitée, avec des repères permettant de l'identifier facilement, appartenant à une seule UP et contenant en moyenne 10 à 20 ménages. À noter qu'une unité primaire contient en moyenne 10 unités secondaires.

Concession : Construction ou ensemble de constructions indépendantes, disposant d'une entrée principale et regroupant un ou plusieurs bâtiments quel que soit le matériau utilisé. La concession peut être clôturée ou non. Elle est destinée à l'habitation ou à l'exercice d'une activité économique, administrative ou sociale. Elle peut être habitée par un ou plusieurs personnes avec lien de parenté ou non. Les concessions non susceptibles d'être habités ainsi que celles à détruire ne doivent pas être dénombrées.

Logement : Le logement est une pièce ou ensemble de pièces à usage d'habitation au moment du dénombrement, occupé par une seule ou plusieurs personnes. Il peut être constitué par une concession entière (villa, baraque, maison ordinaire), une partie d'une concession (appartement dans un immeuble à étage, une ou plusieurs pièces séparées dans une maison ordinaire).

Pays de départ : Le « pays de départ » est le dernier pays où le migrant a vécu avant de se rendre en Mauritanie. Le pays de départ peut, donc, être différent du pays d'origine.

¹ Organisation Internationale pour les Migrations, Termes clé de la migration, disponible au lien suivant : <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

2.3. Base de sondage

La base de sondage de cette enquête est l'échantillon maître tiré du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013) conçue pour servir de base de sondage pour toutes les enquêtes nationales sur les ménages au cours de la période intercensitaire (2013-2023).

L'expression "échantillon-maître" désigne un ensemble de zones géographiques ou unités primaires (UP) au sein desquelles on choisit, éventuellement, des échantillons pour effectuer les diverses enquêtes auprès des ménages.

Cependant, la migration étant un phénomène commun mais difficilement capturé, il s'avère nécessaire **de reconstituer la base de sondage en tenant compte de tous ses aspects**. À cet effet, un rapprochement des UP identifiées à partir de l'échantillon maître avec les **résultats de la cartographie du nombre de migrants obtenu par la DTM a été réalisé dans le but d'améliorer l'identification de la concentration des migrants**. Ainsi, des UP de forte concentration des migrants et des UP de faible concentration migratoire ont été obtenues. Le premier groupe d'UP (forte concentration) a servi de base de sondage final.

2.4. Tirage de l'échantillon

Le plan d'échantillonnage retenu pour cette enquête sera réalisé sur la base d'un sondage aléatoire à trois degrés selon le plan de tirage ci-dessous :

- **Au premier degré** : les unités primaires issues de la base de sondage reconstituée pour les besoins de cette enquête sont tirées suivant le mode de tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille (SPPT). La taille exprime le nombre de migrants dans chaque UP.
- **Au deuxième degré** : un nombre fixe d'unités secondaires (US) sont tirées au sein de chaque UP tirée au premier degré selon le mode de tirage aléatoire simple avec probabilité égale et sans remise.
- **Au troisième degré**, les US- tirées au second degré sont **mise à jour au travers d'une opération de dénombrement visant à établir la liste complète de l'ensemble des migrants résidant au sein des US de l'échantillon**. L'objectif de cette démarche était d'obtenir une liste nominative des migrants à partir de laquelle un échantillon de migrants à enquêter a été tiré. De plus, cela a permis d'estimer le nombre de migrants par UP. En effet, la liste des migrants qui se trouvent à l'intérieure des US tirées a été élaborée. C'est à partir de celle-ci qu'un nombre de 15 migrants ont été tirés.

2.5. Taille de l'échantillon

L'enquête migration comporte un indicateur clé pour le calcul de la taille de l'échantillon : le nombre de migrants obtenu à travers l'estimation de l'OIM réalisée lors des études DTM en 2019. Il convient ainsi de calculer la taille minimale qui assure la précision souhaitée des estimateurs dans chacune de deux villes.

La population migrante avait été estimée en 2019 par les informateurs clés de l'OIM à 84 000 pour la ville de Nouakchott. Sur cette base, la taille de l'échantillon a été calculée (détails en annexe).

Au total, la **taille de l'échantillon obtenue à Nouakchott s'élève à 1 621 migrants**, à raison de 15 migrants par unité secondaire comme indiqué dans le tableau 1. Cependant, tous les migrants qui se trouvaient dans les US qui en comptent moins de 15 ont été enquêtés. Une US supplémentaire a été

tirée suivant la méthodologie du tirage décrite plus haut ce qui a permis de compléter la liste des migrants au sein des US incomplètes.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon de l'enquête migration

Domaine d'étude	Nombre de migrants (Taille de l'échantillon)	Nombre des UP	Nombre des US
Nouakchott	1 621	22	110

2.6. Difficultés rencontrées :

Bien que, dans son ensemble, l'enquête ait pu être conduite avec succès, notamment grâce à une collaboration des enquêtés, facilitée par l'accompagnement des informateurs clés de l'OIM, certaines difficultés ont été relevées, parmi lesquelles :

- Le refus d'être interrogés de certains migrants ;
- Des Unités Secondaires où une présence de migrants avait été détectée mais dans lesquelles aucun migrant ne résidait, notamment à Tevragh Zeina et à El Mina. Ces Unités ont été remplacées par des nouvelles US après la vérification du cartographe de l'ANSADE suivant la méthodologie prévue pour cet effet ;
- La conduite de certains entretiens sur le lieu de travail des migrants interrogés - à la place de leur lieu d'habitation - à cause du manque de disponibilité sur le lieu d'habitation a impliqué des distances additionnelles par les enquêteurs.
- Pour combler certaines difficultés rencontrées dans les enquêtes passées, notamment pour interroger les travailleurs, y compris femmes, dû à leur manque de disponibilité lié à leurs horaires de travail, les enquêteurs ont travaillé pendant des différentes plages horaires.
- En outre, les données ont été collectées sur une période limitée.

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.1. Caractéristiques sociodémographiques

3.1.1. Age et sexe des migrants

L'étude a permis d'estimer le nombre de migrants originaires des pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb vivant à Nouakchott à **105 264 individus**. Parmi eux, plus de deux tiers (73%) sont des hommes (soit 76 940 migrants), tandis que 27 pour cent des migrants (28 342 individus) sont des femmes. Cela représente une augmentation de plus de 21 000 individus depuis le dernier round réalisé en juillet 2019. Cette hausse peut être expliquée par le fait que, pour la présente étude, une méthodologie différente ait été adoptée. L'augmentation du nombre de migrants à Nouakchott est aussi possiblement liée à la fermeture des frontières des autres pays à cause de la COVID-19 et au déplacement de certains migrants depuis Nouadhibou.

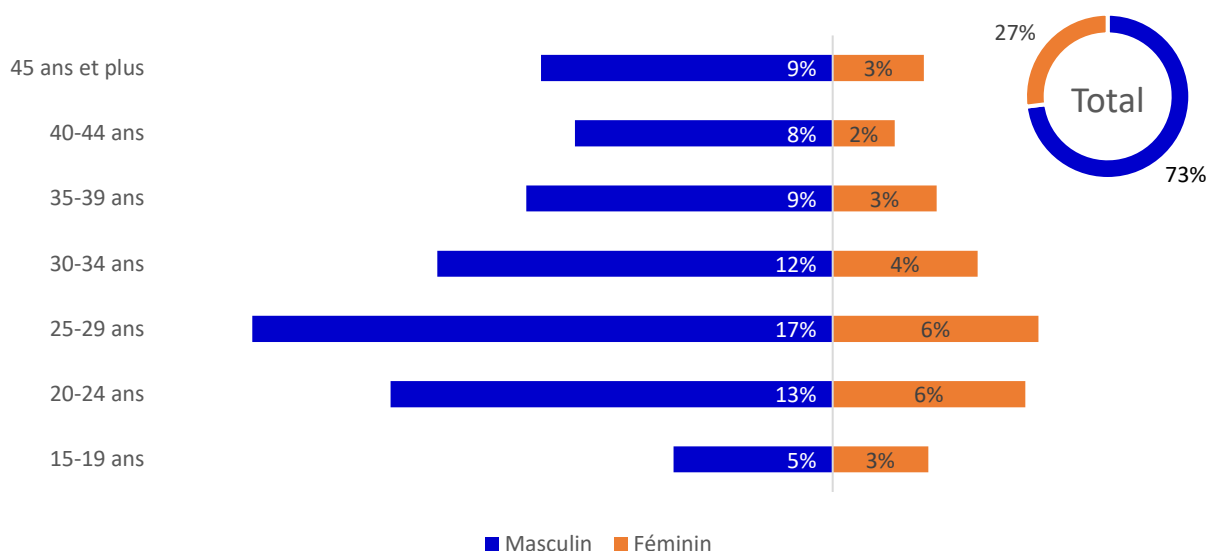
Tableau 2 : Proportion et Pourcentage de migrants selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Effectif	Pourcentage
Moins de 35 ans	70 061	67%
35 ans et plus	35 203	33%
Total	105 264	100%

Comme lors de la première étude (DTM, Juin 2019), les résultats de l'enquête montrent que la population migrante est jeune, composée majoritairement de personnes de moins de 35 ans (67%). Cela confirme la tendance d'une forte migration des jeunes observée dans les précédentes études (Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, RGPH 2013 et l'enquête menée par la DTM en 2019). Un tiers des migrants (33%) sont âgés entre 35 et 64 ans.

Quel que soit le groupe d'âge, les hommes sont plus nombreux dans la population migrante. Cependant, l'écart entre les hommes et les femmes passe de 24 points de pourcentage parmi les migrants les plus jeunes (âgés de 15-19 ans) à 62 points de pourcentage parmi les migrants âgés de 40 à 44 ans.

Graphique I : Âge et sexe des migrants (proportions sur le total)



3.1.2. Niveau d'instruction

Une grande partie des migrants vivant actuellement à Nouakchott ne sont pas allés à l'école ou se sont limités à un enseignement traditionnel (coranique). Plus d'un migrant sur quatre (28%) n'est pas allé à l'école, la proportion montante à 36 pour cent parmi les femmes migrantes, tandis qu'un quart des migrants ont fréquentés les écoles coraniques (24 %) (29% parmi les hommes).

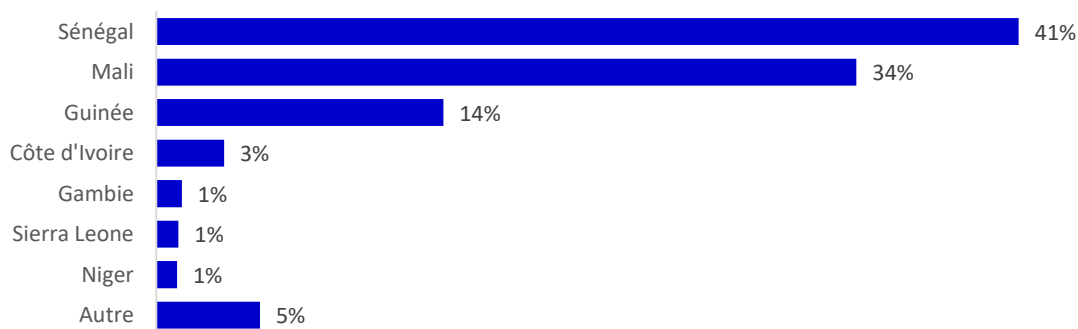
Tableau 3 : Niveau d'instruction des migrants, désagrégé par sexe

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
N'est pas allé à l'école	25%	36%	28%
Pre-primaire	8%	11%	9%
École coranique	29%	11%	24%
Primaire	18%	25%	20%
Secondaire 1 (Collège)	12%	8%	11%
Secondaire 2 (Lycée)	7%	6%	7%
Supérieur (Université)	1%	1%	1%
Formation professionnelle	0%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

3.1.3. Nationalité

La répartition des migrants vivant à Nouakchott par nationalité fait état d'une prédominance d'individus originaire d'Afrique de l'Ouest. Deux migrants sur cinq sont des Sénégalais (41%) et un tiers sont des maliens (34%), originaires des deux pays frontaliers de la Mauritanie. Les Guinéens (Conakry) et les Ivoiriens sont la troisième (14%) et la quatrième (3%) plus grande communauté de migrants à Nouakchott ; ce qui confirme la tendance obtenue lors du RGPH 2013² et la DTM 2019.

Graphique 2 : Nationalités des migrants vivant à Nouakchott

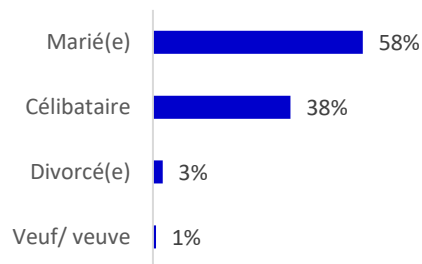


3.1.4. Etat civil

Les migrants sont majoritairement des individus mariés (58 %). Près de deux migrants sur cinq (38 %) n'ont jamais été mariés. A noter également la faible proportion de veufs (1%) ou divorcés (3%) parmi les migrants. Bien que les femmes soient majoritairement mariées (70 %), une proportion importante d'entre elles sont divorcées (5 %) et veuves (3 %) indiquant ainsi la migration des femmes autonomes afin de satisfaire les besoins liés à leur statut de chef de ménage.

Graphique 3 : Etat civil des migrants

² Selon le RGPH 2013, les sénégalais représentent 49 %, les maliens 25,6 %, les Guinéens 7,3 %.

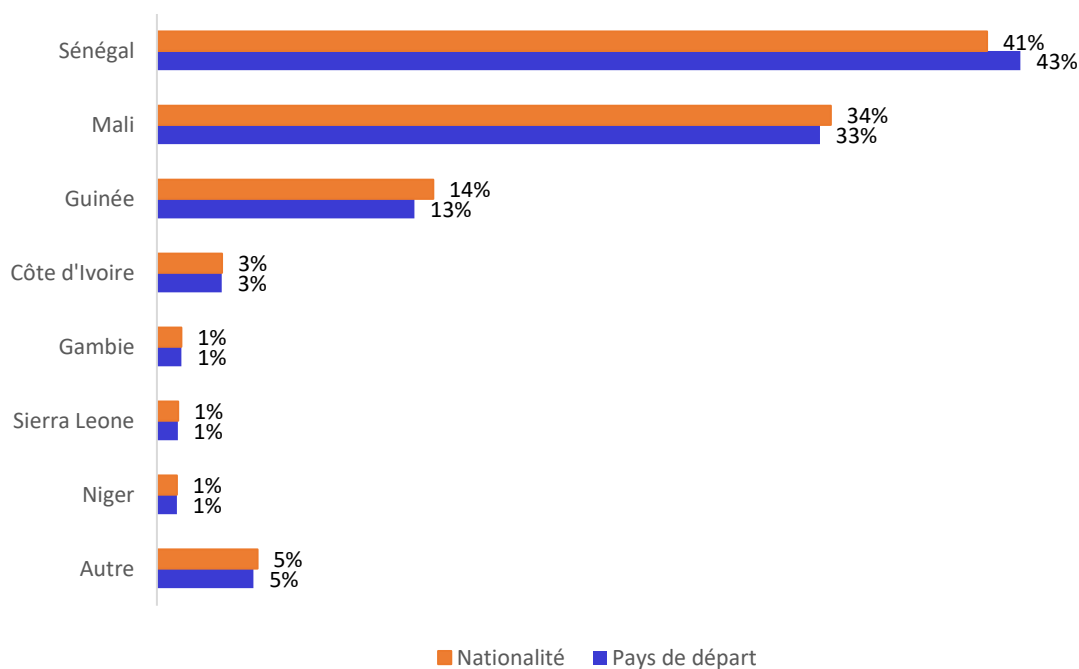


3.2. Parcours migratoire

3.2.1. Pays de départ des migrants

Le Sénégal (43%) et le Mali (33%) constituent les principaux pays de départ des migrants issus des pays de l’Afrique de l’Ouest et vivant à Nouakchott. Ceci peut s’expliquer par le fait que ces deux pays sont frontaliers avec la Mauritanie et que les migrants sont majoritairement issus de ces deux pays, comme indiqué précédemment. La Guinée est le pays de départ de 13 pour cent des migrants vivant à Nouakchott.

Graphique 4 : Pays de départ et pays de nationalité des interrogés (%)

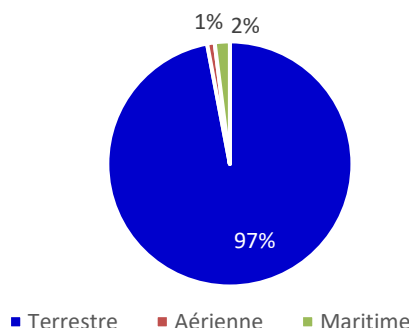


3.2.2. Mode de transport employé pour réaliser le trajet jusqu’en Mauritanie

La quasi-totalité des migrants interrogés au cours de cette enquête sont entrés en Mauritanie par voie terrestre (97%). En effet, cette voie est souvent choisie par ceux ayant des moyens financiers limités ou qui n’ont pas de documents nécessaires leur permettant de franchir les frontières entre différents pays. En outre, certains migrants gagnent de l’argent pendant leur voyage pour compléter le financement de leur billet et peuvent ainsi s’attarder pendant de longues périodes à différentes étapes. Les voies aérienne (1%) et maritime (2%) sont très peu employées par les migrants. Il n’existe

aucun point d'entrée régulier par voie maritime en Mauritanie, les entrées et sorties maritimes n'étant ouvertes qu'au transport de marchandises. Ceci explique le faible taux de migrants empruntant cette voie pour atteindre la Mauritanie, qui tous ont rejoint la Mauritanie de manière irrégulière.

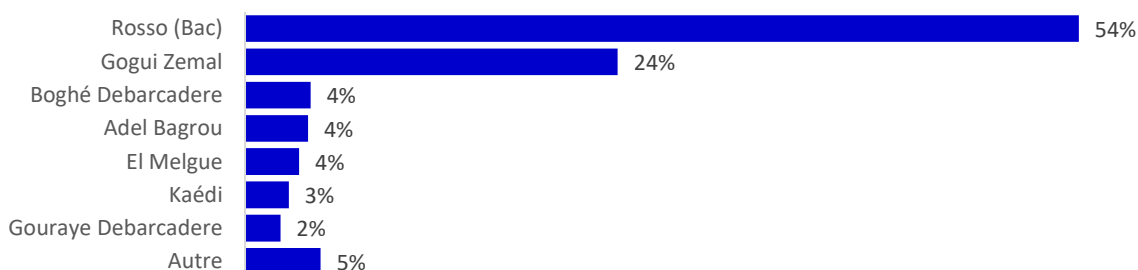
Graphique 5 : Transport utilisé pour venir en Mauritanie



3.2.3. Point d'entrée

La ville de Rosso, située dans la région de Trarza, au sud-ouest du pays, constitue le principal point d'entrée vers la Mauritanie pour les migrants interrogés. En effet, plus de la moitié (54%) d'entre eux sont venus en Mauritanie par ce point d'entrée de Rosso. Cette ville se situe à environ 200 kilomètres de Nouakchott et dispose de moyens de transport entre la Mauritanie et le Sénégal. En outre, 24 pour cent des migrants interrogés sont entrés en Mauritanie par le point de passage de Gogui Zemal dans la région de Hodh El-Gharbi à la frontière avec le Mali. Ces résultats concordent avec le fait que la plupart des migrants enquêtés aient débuté leur voyage au Sénégal et au Mali.

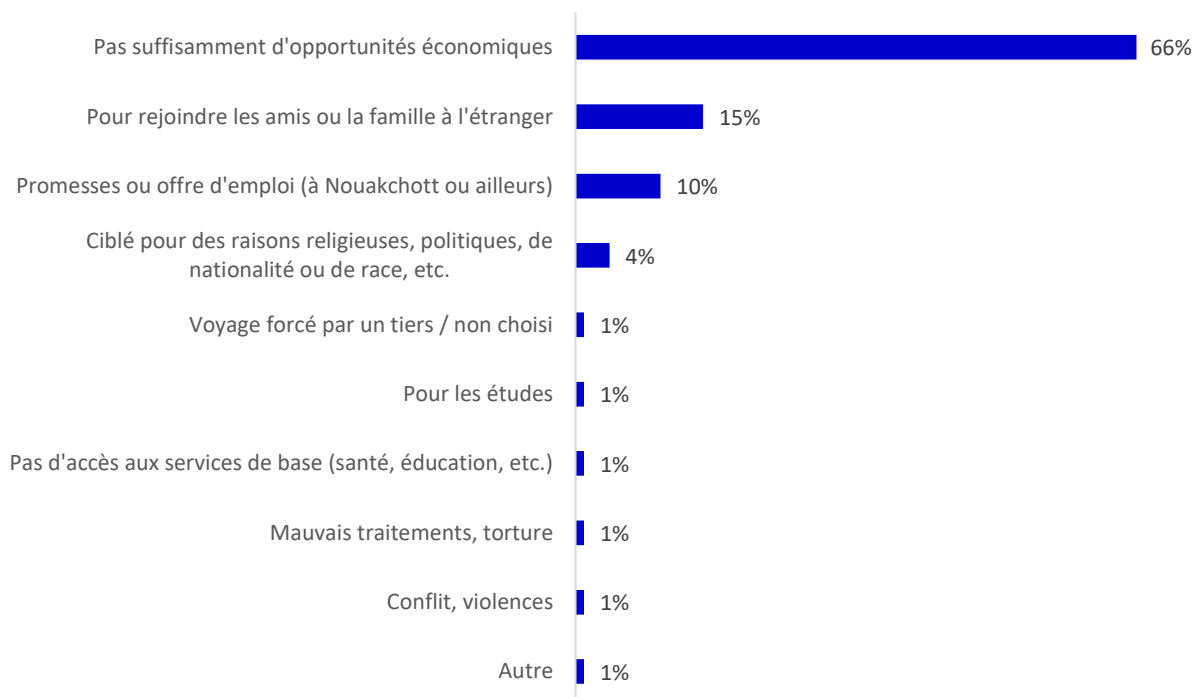
Graphique 6 : Points d'entrée utilisés par les migrants interrogés pour entrer en Mauritanie



3.2.4. Motifs de migration

La principale raison de la migration vers Nouakchott est économique. Pour deux-tiers des migrants (66%), le manque d'opportunités économiques dans leurs pays de résidence (avant leur départ vers la Mauritanie) constitue la principale raison de migration. En effet, beaucoup de migrants quittent leur pays d'origine à la recherche de meilleures perspectives socioéconomiques (opportunités d'emploi, recherche d'un meilleur revenu ou d'un meilleur niveau de vie). La seconde raison évoquée par les migrants est la réunification familiale (15%). Ces raisons familiales (regroupement, mariages, etc.) sont énoncées majoritairement chez les femmes (68% sont des femmes et 32% des hommes). Un migrant sur dix (10%) a cité la promesse ou une offre d'emploi comme étant le principal motif de leur migration. Les migrants disposent souvent des réseaux familiaux et communautaires leur fournissant des informations importantes sur le marché du travail du pays d'accueil, les aidant ainsi à trouver un emploi avant même leur départ du pays d'origine.

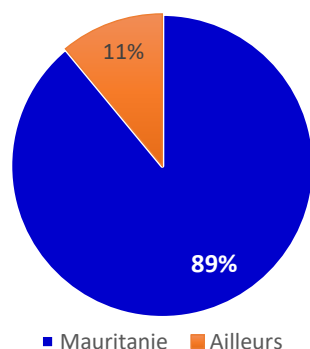
Graphique 7 : Motifs de migration des migrants



3.2.5. Destination finale

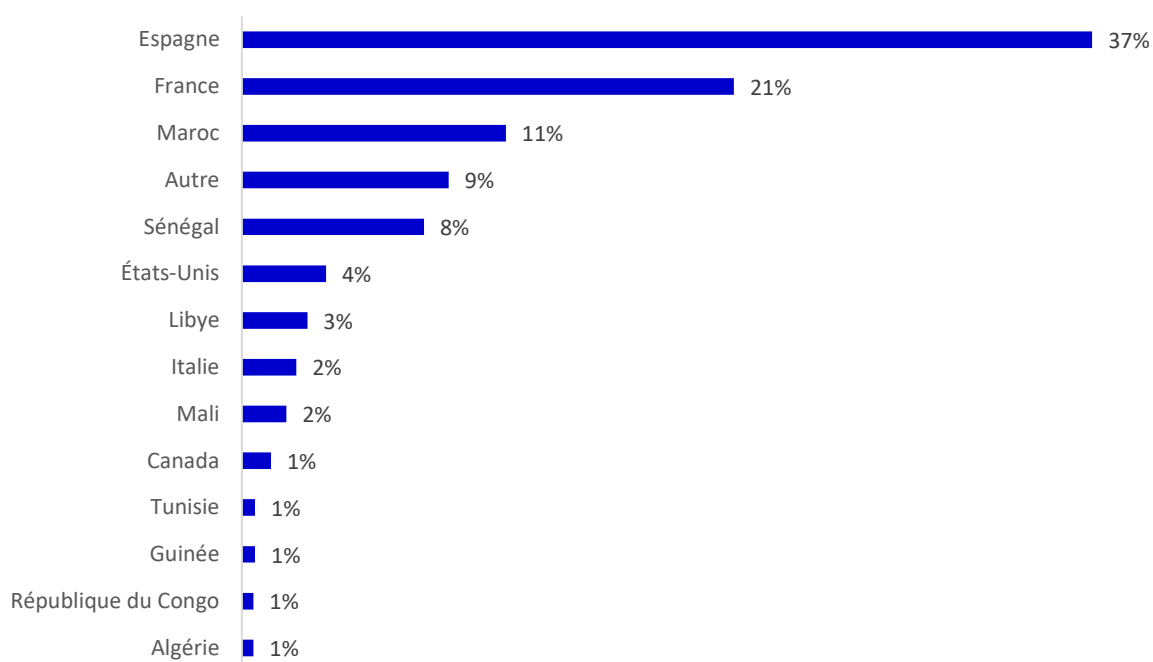
Au moment du départ depuis leur pays d'origine, la Mauritanie était la destination finale pour près de neuf migrants sur dix (89%). Chez les 11 pour cent restant, l'installation à Nouakchott s'explique par des difficultés d'accès à la destination initialement prévue (difficultés financières, difficulté d'accès aux documents nécessaires pour le voyage, manque de moyens ou tout un changement d'avis sur la destination).

Graphique 8 : Destination finale



On note que le continent de prédilection des migrants potentiels, parmi les migrants qui avaient une destination autre que la Mauritanie, reste principalement l'Europe qui est la destination finale au moment du départ en migration avec 60 pour cent des personnes qui souhaitent aller dans un pays autre que la Mauritanie. Parmi les pays européens, les deux principales destinations sont l'Espagne (37%) et la France (21%). A noter que le troisième pays de destination envisagé est tout de même le Maroc (11%).

Graphique 9 : Destinations finales principales (autres que Nouakchott)



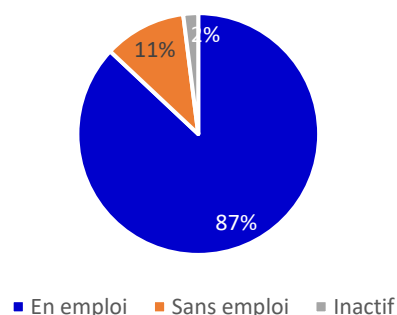
3.3. Moyen de subsistance et qualité de vie

3.3.1. Activité économique des migrants

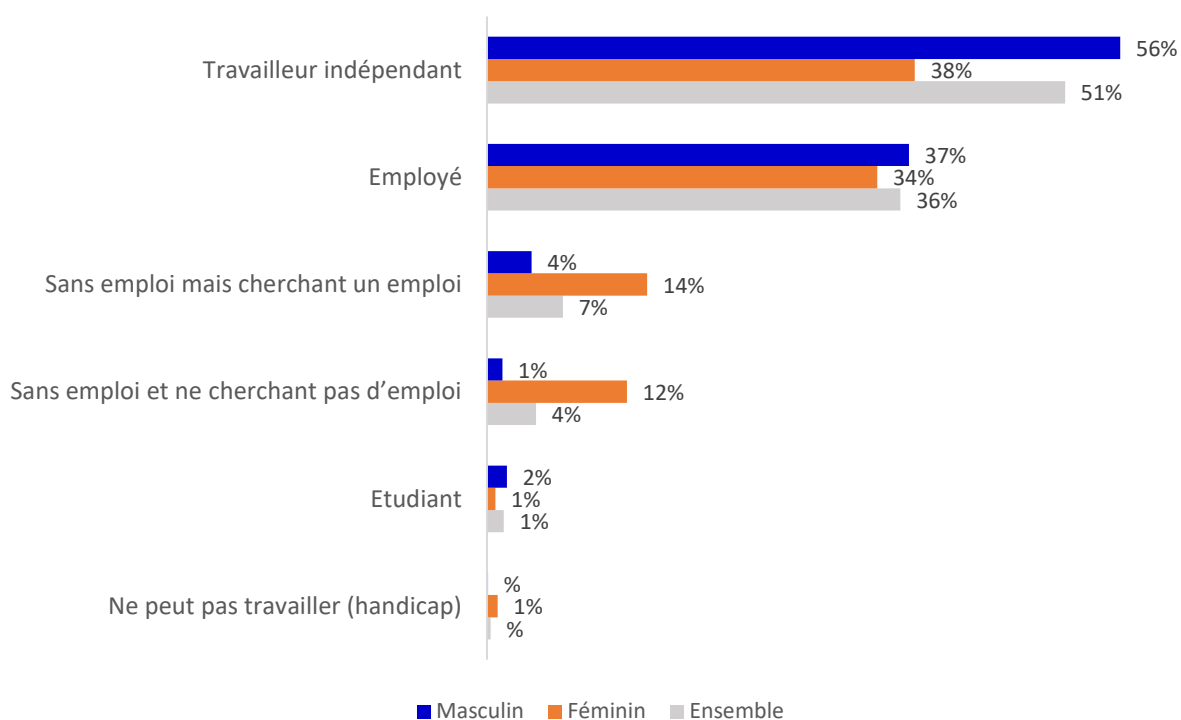
Une large majorité des migrants interrogés exercent une activité économique (87%). Seuls 2 pour cent (11 personnes) d'entre eux sont inactifs (étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler).

Plus de la moitié des hommes migrants (56%) travaillent à leur propre compte et 37 pour cent ont un emploi salarié. De même, les femmes sont constituées majoritairement des travailleuses indépendantes (38%), par exemples dans la restauration, et de salariées (34%). Toutefois, 14 pour cent des femmes et 4 pour cent des hommes n'ont pas d'emploi et en cherchent, tandis que 12 pour cent des femmes et 1 pour cent des hommes sont sans emploi et ne cherchent pas d'emploi (inactives). Cette dernière statistique pourrait potentiellement s'expliquer par les tâches traditionnellement réalisées à la maison par les femmes.

Graphique 10 : Statut professionnel des migrants

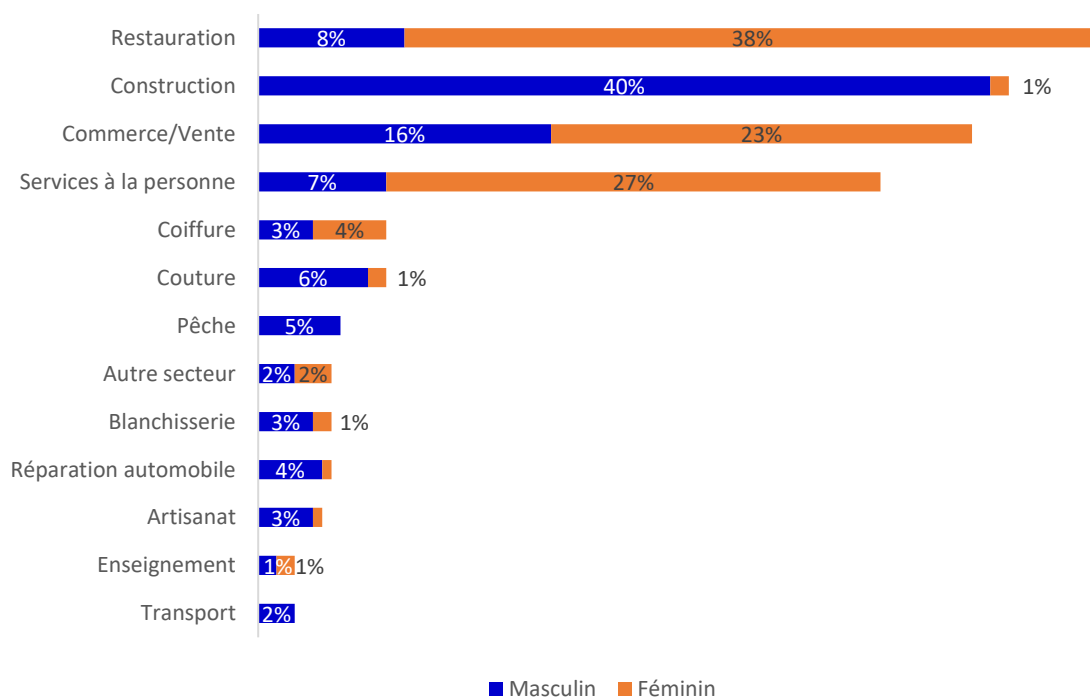


Graphique 11 : Situation professionnelle des migrants, désagrégé par sexe



Les résultats de l'enquête à Nouakchott montrent que les hommes travaillent majoritairement (40%) dans le secteur de la construction (maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie) ou dans le commerce (16%). La majorité des femmes (38%) travaillent dans la restauration, plus d'un quart (27%) dans les services à la personne (ménage), et 23 pour cent dans le commerce et la vente.

Graphique 12 : Secteur d'emploi des migrants, désagrégé par sexe

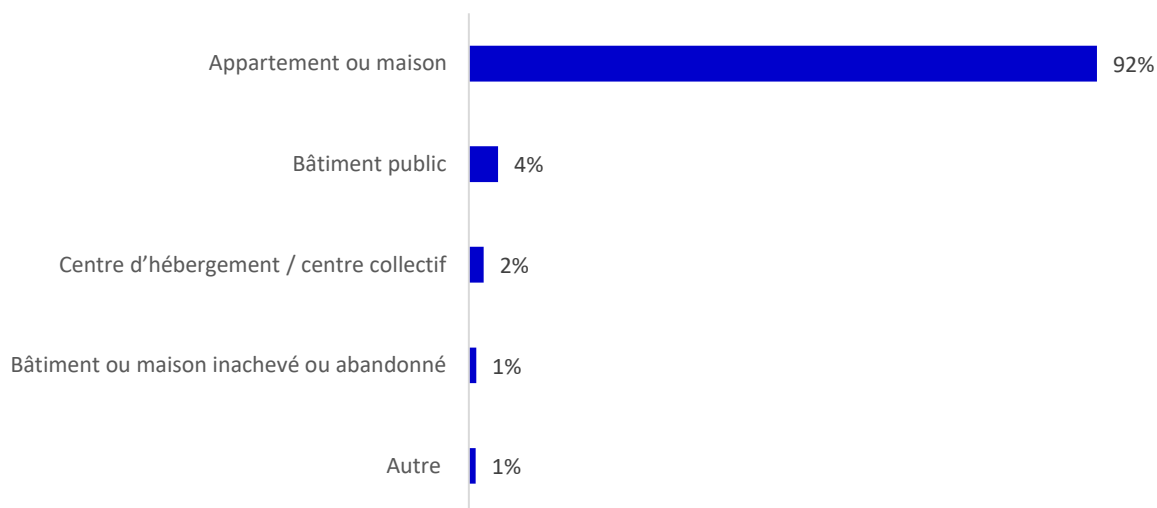


Les résultats de l'enquête indiquent que près d'un quart des migrants (22%) a travaillé ou exercé des activités en Mauritanie sans recevoir les paiements escomptés. Cela souligne la vulnérabilité et le risque d'exploitation vécu par les migrants dans leurs lieux de travail.

3.3.2. Logement et condition de vie

Les résultats relatifs au logement indiquent que plus de neuf migrants sur dix (92%) habitaient dans un appartement ou une maison³. A noter toutefois que 4 pour cent résidaient dans un bâtiment public et 2 pour cent étaient logés dans un centre d'hébergement/centre collectif.

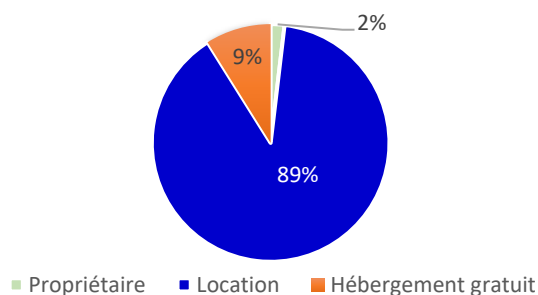
Graphique 13 : Types de logement des migrants



3.3.3. Situation de logement

Les résultats de l'enquête montrent qu'à Nouakchott, près de neuf migrants sur dix (89 %) vivent en location et 9 pour cent bénéficient d'un hébergement gratuit, par exemple par la famille, les amis et autres personnes. Deux pour cent des migrants sont propriétaires de leur logement.

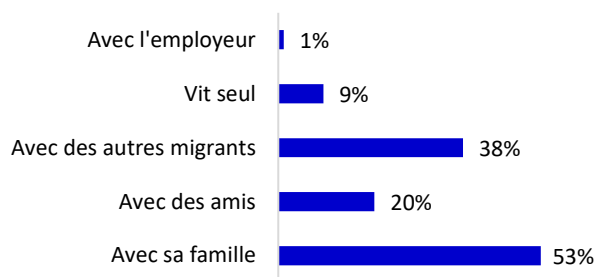
Graphique 14 : Situation de logement des migrants



Parmi les migrants interrogés, plus de la moitié vivent avec leur famille (53%), ce qui confirme le rôle important que jouent les réseaux familiaux et communautaires dans le processus de la migration (depuis la décision de migrer et l'insertion des nouveaux arrivants).

³ Dans les quartiers populaires, les propriétaires subdivisent souvent les appartements ou maisons en pièces et les louent séparément.

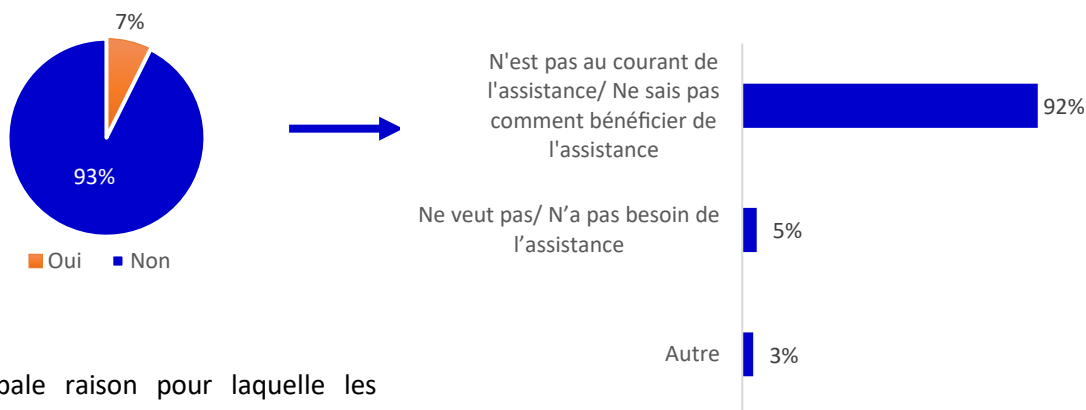
Graphique 15 : Pourcentage de migrants vivant avec d'autres personnes



3.4. Assistance humanitaire

Les résultats de l'enquête montrent que 93 pour cent des migrants ont déclaré n'avoir reçu aucune assistance humanitaire depuis leur arrivée en Mauritanie. Seuls 7 pour cent des migrants ont déclaré avoir reçu de l'aide depuis leur arrivée.

Graphiques 16 - 17 : Migrants ayant reçu de l'assistance humanitaire depuis leur arrivée et la raison de non-réception d'assistance humanitaire

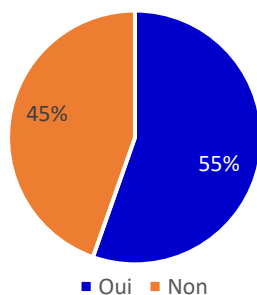


La principale raison pour laquelle les migrants n'ont pas reçu d'assistance humanitaire est qu'ils n'en sont pas informés ou ne savent pas comment en bénéficier (92%), tandis que 5 pour cent des migrants ont déclaré ne pas avoir besoin d'assistance humanitaire.

3.4.1. Accès aux services de santé

L'analyse des résultats de l'enquête indique que plus de la moitié des migrants (55 %) ont eu recours à des soins médicaux depuis leur arrivée en Mauritanie (à travers un hôpital, une pharmacie ou médecin). Sur ces Cinquante-cinq pour cent, plus de la moitié (55%) déclarent avoir reçu des soins adéquats.

Graphique 18 : Pourcentage de migrants ayant eu recours à des soins médicaux depuis leur arrivée

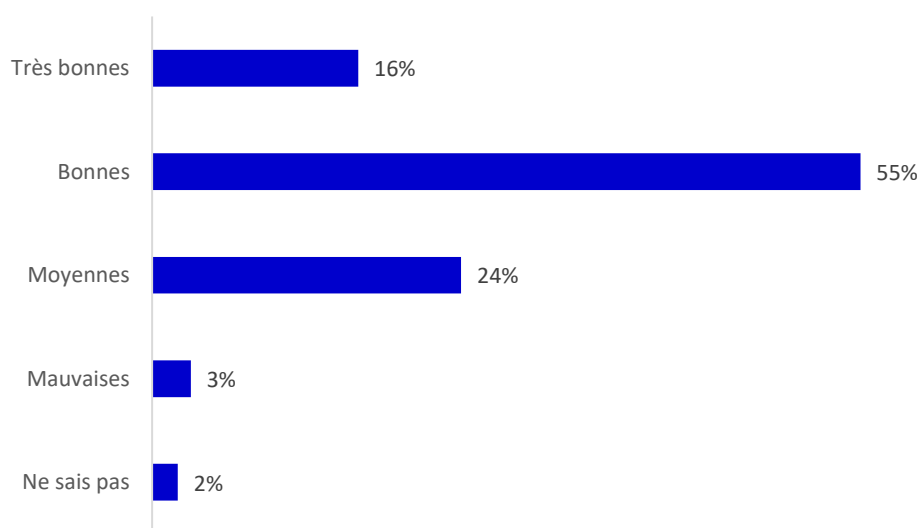


3.5. Organisation et relation avec la communauté hôte

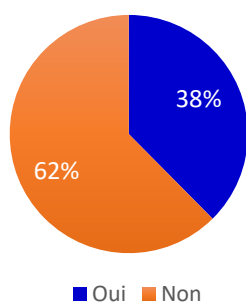
3.5.1. Relation entre les migrants et leur communauté hôte

La majorité des migrants (71%) ont jugé « bonne » ou « très bonne » leur relation avec la communauté hôte ; 24 pour cent estiment que cette relation est moyenne. Seuls 3 pour cent signalent avoir de mauvaises relations avec la communauté hôte. Cela correspond à une amélioration importante des relations depuis la dernière enquête en juillet 2019 quand 38 pour cent des enquêtés les classaient comme mauvaises. Ce résultat pourrait être expliqué par le contexte en 2019 quand un nombre important de migrants avaient été détenus et reconduits à la frontière.

Graphique 19 : « Comment caractériseriez-vous les relations avec la communauté hôte » ?



Graphique 20 : Pourcentage de migrants ayant connaissance de l'existence d'un comité ou une organisation qui les représente

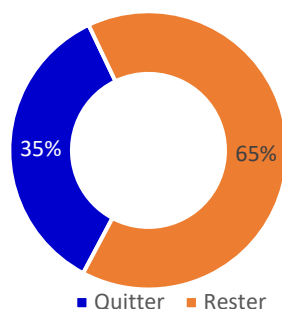


Soixante-deux pour cent des migrants interrogés ne connaissent pas l'existence de comités ou d'organisations qui les représentent ; ceux qui ont connaissance de l'existence d'un tel organisme, par exemple une association de leur diaspora à Nouakchott, représentent 38 pour cent. Cela montre qu'il y a un nombre important de migrants qui n'ont pas accès aux réseaux de transmission de l'information, et qui sont plus exposés au risque d'exclusions et d'exploitations de ce fait.

3.6. Intention de mouvements futures

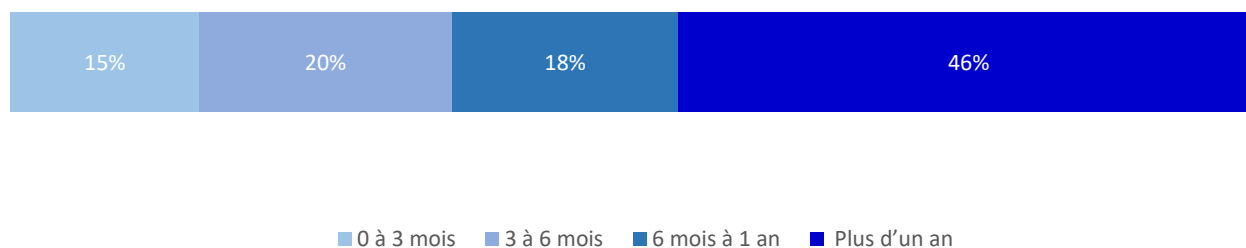
Soixante-cinq pour cent des migrants ont déclaré leur désir de rester à Nouakchott dans les six mois suivant l'enquête. Au contraire, 35 pour cent d'entre eux ont l'intention de quitter la ville dans les six mois suivant l'enquête, démontrant la fluidité et la vitalité des fortes dynamiques migratoires de la capitale mauritanienne.

Graphique 21 : Intentions des migrants interrogés dans les 6 mois à venir



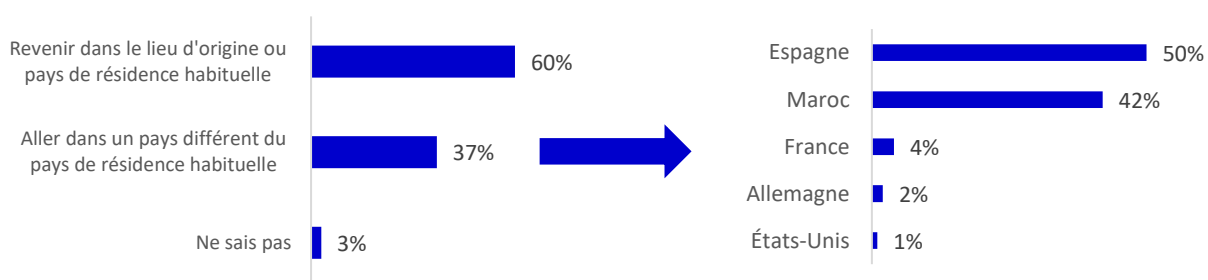
Parmi les migrants qui comptent quitter Nouakchott, 46 pour cent souhaitent quitter la ville dans plus d'un an ; ceux qui ont déclaré leur désir de quitter la ville dans 6 mois représentent 20 pour cent et 18 pour cent ont l'intention de quitter Nouakchott un an après l'enquête.

Graphique 22 : Date de départ envisagée des migrants souhaitant quitter Nouakchott



Parmi les migrants ayant l'intention de quitter Nouakchott, 60 pour cent veulent retourner dans leur lieu d'origine ou de résidence habituelle et 37 pour cent souhaiteraient se diriger vers un pays différent, notamment en Espagne (50%) en au Maroc (42%).

Graphique 23-24 : Destination envisagée des migrants souhaitant quitter Nouakchott



3.7. Effets du Covid-19

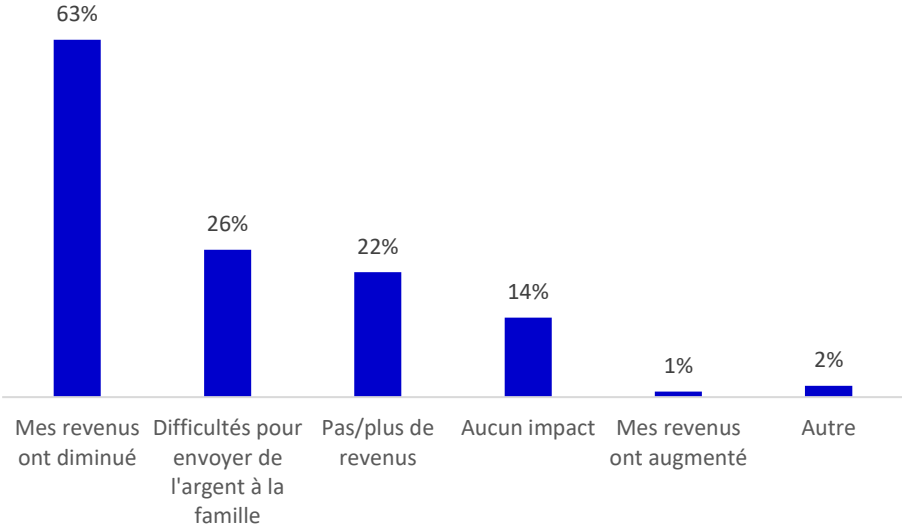
Cette étude vise également à mieux saisir l'impact du COVID-19 et des restrictions de mobilité sur la situation socioéconomique des migrants.

3.7.1. Impact de la pandémie sur le revenu des migrants

Selon les résultats de l'enquête, la pandémie du COVID-19 a notamment eu un impact sur le revenu des migrants. En effet, plus de trois migrants sur cinq (63%) indiquent que leur revenu a diminué depuis le début de la pandémie, tandis que 26 pour cent déclarent avoir rencontré des difficultés pour envoyer de l'argent à leur famille. Cela peut s'expliquer du fait que les migrants travaillent de façon

informelle et dans des secteurs qui ont été très impactés par les mesures prises contre la propagation du COVID-19, tels que le secteur de la restauration ou du petit commerce. En revanche, 14 pour cent estiment que leur revenu n'a pas été impacté par la pandémie et ses conséquences économiques.

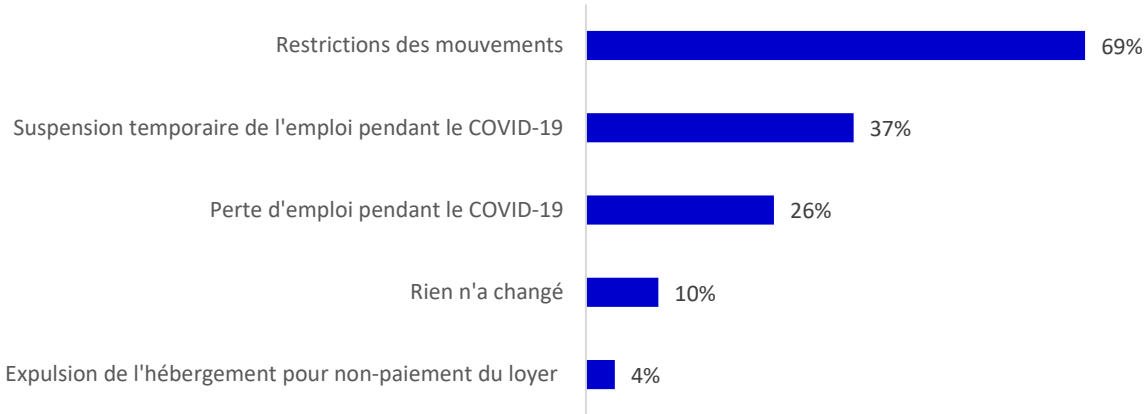
Graphique 25 : Impact de la pandémie du COVID-19 sur les revenus (questions à choix multiples)



3.7.2 Impact économique de la pandémie et ses restrictions sur les migrants

L'analyse des résultats révèle l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la vie quotidienne des migrants. En effet, 69 pour cent des enquêtés ont souligné l'impact des restrictions de mouvement sur leur vie quotidienne, les autorités mauritaniennes ayant instauré un couvre-feu, des restrictions d'entrée et sortie du pays, ainsi que la fermeture des points d'entrée, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Plus d'un tiers des migrants ont fait état d'une perte temporaire de leur emploi. En outre, 26 pour cent des personnes enquêtées ont déclaré avoir perdu définitivement leur emploi lors de la pandémie. Beaucoup de migrants occupent des emplois précaires et journaliers et sont, par conséquent, particulièrement vulnérables aux restrictions de mobilité liée à la lutte contre le COVID-19.

Graphique 26 : Impact de la pandémie du COVID-19 sur la situation économique des migrants



3.7.3 Impact de la pandémie et ses restrictions sur l'accès des migrants à la nourriture

L'enquête s'est intéressée à l'impact de la pandémie sur l'accès des migrants à la nourriture. Les résultats montrent qu'un peu plus de deux tiers des migrants enquêtés indiquent être plus inquiets pour leur accès à la nourriture depuis le début de la pandémie (contre seulement un tiers avant la pandémie). Cela souligne l'impact important que les restrictions dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ont eu sur les sources de revenu des migrants.

Graphique 27 : Part des migrants interrogés ayant exprimé une inquiétude quant à la disponibilité de ressources suffisantes pour se nourrir, avant et pendant la crise du COVID-19



4 CONCLUSION

Collecter des données récentes et fiables sur la migration en Mauritanie est essentiel afin de répondre au besoin de développer des programmes et politiques solides.

C'est dans ce cadre que cette étude a été réalisée, conjointement par l'ANSADE et l'OIM, auprès des migrants dans les neuf communes de Nouakchott du 26 mars au 8 avril 2021. L'étude a permis d'estimer que 105 264 migrants vivent actuellement à Nouakchott (sur une population totale de 1 237 216) et parmi eux, 77 506 hommes (73%) et 28 342 femmes (27%). Plus d'un migrant sur quatre (27%) est âgé de moins de 25 ans.

Les principales communautés étrangères à Nouakchott sont respectivement : sénégalaises (41%), maliennes (34%) et guinéennes (14%). L'insuffisance d'opportunités économiques dans le pays de départ constitue la principale raison de la migration (66%) des personnes enquêtées, suivi par le regroupement familial ou pour rejoindre des amis (15%).

La majorité des migrants occupent un emploi (87%) et seulement 7 pour cent sont à la recherche d'un emploi. Les migrants installés à Nouakchott travaillent principalement dans le secteur de la construction (32%) et du commerce (18%). Les hommes travaillent majoritairement dans la construction (40%) alors que 38 pour cent des femmes travaillent dans la restauration. Les migrants vivent majoritairement en location (89%), dans des logements ou maisons (92%). Très peu de migrants ont eu accès à l'assistance humanitaire (7%). Plus de la moitié (55%) a eu accès aux services de santé. Les migrants font également état d'un impact important de la pandémie du COVID-19 et ses restrictions de mobilité sur leur vie quotidienne et leur revenu. Plus de trois migrants sur cinq (63%) indiquent que leur revenu a diminué depuis le début de la pandémie. En outre, 26% des enquêtés ont déclaré avoir perdu leur emploi lors de la même période. Ces données indiquent que les migrants à Nouakchott sont actifs dans le marché du travail et qu'ils occupent des métiers qui sont reliés au secteur informel, comme la construction, la pêche et le petit commerce, ce qui les expose d'avantage aux risques d'exploitation au travail et d'instabilité dans les revenus.

5 ANNEXE

Echantillonnage :

$$N = ((1.96)^2 \times N) / ((1.96^2 + I^2 \times (N-1)))$$

Où :

- N est la taille de l'univers sondé ;
- n est la taille minimum requise ;
- I est la largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur (5%) ;
- Intervalle de confiance 95%.

Poids de sondage

Le poids de sondage est un facteur d'inflation appliqué à chaque cas interviewé dans une enquête. Il indique le nombre de cas similaires que le cas interviewé représentera dans la population cible.

Pondération

Les estimateurs généralement utilisés le calcul du poids de sondage sont : le total, le ratio, la variance. Le premier estimateur sera utilisé dans le cadre de cette enquête pour estimer le nombre total des migrants à Nouakchott.

La formule (1) ci-dessus a été utilisée pour le calcul de la pondération.

Notations :

Le domaine d'étude est constitué par la moughataa.

M_h = Nombre des UP dans le domaine d'étude h ;

N_{ih} = Nombre de ménages de l'UP i du domaine d'étude h ;

N'_{ih} = Nombre de ménages de l'UP i du domaine d'étude h après la réactualisation de l'UP ;

m_h = Nombre de l'UP échantillons du domaine d'étude h ;

n_{ih} = Nombre de ménages échantillons de l'UP i du domaine d'étude h :

Les poids compensent les probabilités inégales de sélection. La méthode pour corriger ces probabilités inégales consiste à appliquer des poids d'échantillonnage aux données de l'enquête pendant l'analyse en multipliant la valeur de l'indicateur par le poids. Le poids convenant pour chaque unité de l'échantillon est simplement l'inverse de la probabilité de sélection de cette unité :

$$w_{jih} = \frac{1}{\pi_{jih}} \quad (1)$$

w_{jih} = poids de sondage pour l'unité j du UP i du domaine d'étude h ; et

π_{jih} = probabilité de sélection pour l'unité j du UP i du domaine d'étude h

La probabilité de sélection π_{jih} est égale aux produits des probabilités p_{1h} (probabilité de sélection des UP) et p_{2jih} (probabilité de sélection des ménages dans les UP) données par :

$$p_{1h} = m_h \frac{N_{ih}}{\sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}} \quad (2)$$

La probabilité p_{2jih} est donné par :

$$p_{2jih} = \frac{n_{ih}}{N'_{ih}} \quad (3)$$

NB : Dans la pratique $p_{1h} = 1$ si $m_h N_{ih} \geq \sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}$ et on recalcule les probabilités d'inclusion de la même manière sur les individus non sélectionnés d'office.

La probabilité totale de sélection de l'unité j est :

$$\pi_{jih} = p_{1h} \times p_{2jih} \quad (4)$$

Soit :

$$\pi_{jih} = m_h \frac{N_{ih}}{\sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}} \times \frac{n_{ih}}{N'_{ih}} \quad (5)$$

Estimation du total des migrants

Le coefficient de pondération w_{jih} pour l'estimation du total Y d'une variable d'étude dépend de chaque UP échantillonnée et a pour expression :

$$w_{jih} = \frac{\sum_{i=1}^{M_h} N_{ih}}{m_h N_{ih}} \times \frac{N'_{ih}}{n_{ih}} \quad (6)$$